L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 27 JUIN.

RICHARD JOHNSON vs JOHN H. GENNISON.

SUPREME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 11,668.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI même de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

DE TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente, borné par une rue projetée, ayant quarante pieds de front, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joshua Hodgson, suivant acte au rapport de J. F. Coffey, notaire public, en date du 25 mai 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 mai—jours 7, 14, 21, 28 juin

CAMILLE JACOB et autres vs. EDOUARD JACOB.

COUR DU QUATRIÈME DISTRICT judiciaire, Paroisse de Orléans, No 8,928.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Quatrième District judiciaire de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI même de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

Un terrain situé dans l'ancienne banlieue de Bons Enfans (aujourd'hui le Premier District) de cette ville, formant l'angle des rues de la Nile-Lire et Antoine, ayant, dans l'ensemble, entre les rues de la Nouvelle Levée, Lafayette, du Commerce et Poydras, les dites rues mesurant environ trente-quatre pieds de face, sur la rue de la Nouvelle Levée, environ trente-trois pieds de largeur sur le bord du fond, environ trente-cinq pieds six pouces de profondeur et dans à la ligne des Infonnées, et environ quarante-quatre pieds de profondeur sur l'autre ligne à l'opposé, mesures américaines, ainsi que le tout plus amplement a ses confrontations, tel qu'il a été acquis par Camille Jacob, suivant acte de vente reçu par le notaire public soussigné, en date du 6 mai 1859.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, considérant en une belle maison de rapport, de deux étages, de quatre pièces, galerie, bancal, et autres dépendances, ainsi que le tout plus amplement a ses confrontations, tel qu'il a été acquis par Edouard Jacob, suivant acte de vente reçu par le notaire public soussigné, en date du 29 avril 1857.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consist